

## Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctriev.es.fr

2023/119 JF

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 26 juin, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 20 juin 2023

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmaniczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drupe, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Joël Zoppé, Christian Roux, Fabienne Croze, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Jacqueline Bonato

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit, Marc Giraud, Jean-Luc Granier

**Pouvoirs** : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Marie-Pierre Drain à Vincent Blanchard, Aymeric Faivre à Caroline Fiorucci, Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Béatrice Vial à Eric Bernard, Claude Girard à Alain Vidon, Philippe Vial à Alain Roche, Sabine Campredon à Pierre Suzzarini.

Votants : 38 Pour : 38

### **OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE RESTAURATEUR PRESTATAIRE DE LA CANTINE SCOLAIRE DE CHICHILIANNE**

Il est proposé au conseil communautaire de signer le renouvellement de la convention avec le restaurateur prestataire de la cantine scolaire de Chichilianne ; Monsieur Le Douarin, gérant du restaurant « Le bistrot de la Place » à Clelles pour l'organisation de la cantine scolaire de l'école de Chichilianne à compter du 4 septembre 2023, et de fixer le prix du repas de la cantine scolaire à 6 €, payé par la Communauté de Communes du Trièves au restaurateur.

#### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **AUTORISE** le Président à signer le renouvellement de la convention avec Monsieur Le Douarin, gérant du restaurant « Le bistrot de la Place » pour l'organisation de la cantine scolaire de l'école de Chichilianne à compter du 4 septembre 2023,
- **FIXE** le repas de repas de la cantine scolaire à 6 € payé par la Communauté de Communes du Trièves au restaurateur,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 26 juin 2023

Le Président  
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 6/7/23 et de sa publication le 6/7/23